



Hugo Scherwey et son épouse Béatrice

- 10 JUSTICE Un bagarreur sur le banc des accusés
- 10 FRIBOURG La Russie au Musée de la marionnette
- 11 RENCONTRE Ils vendent des marrons depuis 30 ans
- 11 INCENDIE Librairie détruite par le feu à Fribourg
- 12 BULLE Les peintures du Moderne ont disparu
- 13 PAYERNE Branle-bas de combat pour un sommet ministériel

Elle soulage les proches aidants

ÂÎNÉS • Les familles de personnes âgées malades ou atteintes d'Alzheimer sont souvent épuisées. Yvonne Prélaz propose un service de «Mamy Papy Sitting» à Fribourg et Bulle.

STÉPHANIE BUCHS

«Vous êtes la princesse des cœurs et si vous êtes là, c'est pour soigner mon âme!» Cette phrase, Yvonne Prélaz l'a reçue en plein cœur, alors qu'elle arrivait au domicile d'une personne qu'elle accompagne. Cette pétillante sexagénaire fournit un service assez inhabituel: elle propose des heures d'accompagnement de personnes âgées. Au même titre que des parents peuvent avoir besoin d'une baby-sitter, des proches accompagnant des personnes âgées ont besoin de trouver une personne à qui confier leur père, leur mère ou leur conjoint à l'autonomie réduite.

A l'enseigne «Mamy Papy Sitting», cette habitante de Villars-sur-Glâne vient de lancer ce service avec pour slogan «moins seul(e) avec Yvonne». Sa spécialité? Elle est formée dans le domaine d'Alzheimer. «J'ai accompagné ma maman atteinte de la maladie d'Alzheimer, durant cinq ans», explique Yvonne Prélaz. Après la disparition de sa mère, elle a souhaité continuer son engagement dans le domaine. «Les proches sont souvent épuisés. Ils ont vraiment besoin de pouvoir souffler.» Active au sein d'Alzheimer Vaud, elle s'est rendu compte que l'offre en la matière n'était pas très étoffée en terre fribourgeoise (lire ci-dessous).

Yvonne Prélaz a senti, plus d'une fois au cours de son parcours professionnel dans l'hôtellerie, «le besoin de donner davantage»: «Une fois, je m'étais assise à côté d'une cliente pour l'écouter: sa fille voulait se suicider. Mon patron m'a rappelé qu'on ne s'asseyait pas à côté des clients...»

Entrer dans l'intimité

Mais elle rappelle que la fibre sociale ne suffit pas pour le soutien aux personnes âgées. On ne s'improvise pas accompagnatrice pour les malades d'Alzheimer, par exemple. «Il est primordial de faire d'abord un travail sur soi pour apporter ensuite aux autres», note Yvonne Prélaz. Elle insiste

également sur l'importance des outils de la formation pour soutenir au mieux les malades d'Alzheimer. «On entre vraiment dans l'intimité des familles. Des souvenirs qui n'ont pas été vécus sereinement peuvent ressortir en fin de vie par de la peur, de l'angoisse ou de l'agressivité.» Accompagnatrice en psychiatrie, la Fribourgeoise a complété sa formation par une série de cours liés à Alzheimer. Elle a également effectué un stage à La Famille au Jardin, foyer de jour réservé aux malades d'Alzheimer (lire ci-dessous).

«Le retour des familles sur mon intervention, c'est un cadeau»

YVONNE PRÉLAZ

Quel conseil donneriez-vous aux proches? «L'écoute, qui peut paraître très banale, est extrêmement importante pour entrer en contact avec un malade. La personne a vraiment besoin d'être rassurée et écoutée.» Au moment du premier contact avec un malade d'Alzheimer, il lui arrive régulièrement de trouver une personne prostrée, fermée à toute communication. «Et là, quels que soient les mots qui sortent, il est important de les accueillir sans jugement», précise Yvonne Prélaz.

La magie du chant

Le chant est un autre outil surprenant, et accessible à chacun. «Parfois, certaines personnes n'arrivent plus à parler distinctement et s'enferment dans une forme de mutisme. Si on entonne une chanson qu'elles connaissent, on arrive à les rejoindre dans leur monde, elles chantent avec nous.»

Ces quelques heures par semaine passées en compagnie d'Yvonne permettent souvent à la personne de reprendre goût à la vie. «Le retour des familles sur mon intervention, c'est un cadeau», confie-t-elle alors que des larmes dans ses yeux accentuent encore le poids de ses mots.



Accompagnatrice en psychiatrie, Yvonne Prélaz a complété sa formation par une série de cours consacrés à la maladie d'Alzheimer. ALAIN WICHT

Cette forme de garde, Yvonne l'envisage comme un suivi, même si elle peut aussi soulager une famille de manière ponctuelle. Et un minimum de deux heures à la suite est nécessaire pour véritablement entrer en contact.

L'accompagnement ne prend pas en compte l'aspect médical. Yvonne Prélaz rappelle la nécessité de savoir rediriger les gens vers des services spécialisés.

L'objectif de cette démarche reste le maintien à domicile des personnes âgées le plus

longtemps possible. Yvonne Prélaz contribue ainsi à préserver la qualité de vie de la personne, mais encourage aussi l'autonomie. I

> Infos et tarifs: 079 505 88 37 ou yvonne@mamypapysitting.ch. www.mamypapysitting.ch

TRIBUNAL FÉDÉRAL

Les sept ans du braqueur confirmés

ANTOINE RÜF

Il jouait les truands à l'ancienne, brandissant son «code d'honneur» et répugnant à la violence. Il disait avoir «tout fait» pour mettre ses victimes à l'aise, en les rassurant sur ses intentions alors qu'il les menaçait d'un pistolet chargé, pendant qu'un comparse faisait la guet et bloquait l'entrée de la banque.

Condamné à sept ans de prison par le Tribunal de la Sarine en janvier 2013 pour un brigandage à main armée à la caisse Raiffeisen de Givisiez, ce cheval de retour, venu spécialement en Suisse pour braquer des banques, estimait ne pas avoir eu un comportement dangereux et réclamait que sa peine soit divisée par deux. Suivant le Tribunal cantonal, le Tribunal a sèchement rejeté son recours dans un arrêt publié hier sur son site internet. Pour lui, utiliser un pistolet chargé est particulièrement dangereux, même si l'arme est assurée.

Parmi les arguments balayés par les juges de Mon-Repos, il y avait l'amateurisme revendiqué de ce grand modeste, dont le palmarès, à 50 ans, se monte à 14 condamnations, totalisant 63 ans de prison. Son comparse, mort en prison à 58 ans, avait lui accumulé 33 ans de prison.

Les braqueurs avaient fait des repérages, leur voiture portait de fausses plaques. Ils étaient armés, déguisés. Le recourant avait même mis de la glue sur ses doigts pour masquer ses empreintes. Ils avaient agi avec la plus grande détermination avant de se faire prendre en flagrant délit par la police. Avec près de 520 000 francs de butin. Bref, ils ont agi en professionnels aguerris.

Le recourant s'est excusé auprès des victimes et met vingt francs de côté par mois pour payer 10 000 fr. d'indemnités deux employées traumatisées? Ce montant, qui garantit un paiement complet en moins de 42 ans, est estimé «dérisoire» par le Tribunal fédéral, et ne mérite en aucun cas une réduction de peine, concluent les juges fédéraux. I

ACCUEIL DE NUIT À LA FAMILLE AU JARDIN



La Famille au Jardin se consacre aux malades d'Alzheimer. ALDO ELLENA-A

Placer un malade atteint par la maladie d'Alzheimer du vendredi soir au dimanche sera possible dès l'année prochaine. La Famille au Jardin, foyer de jour spécialisé dans le domaine d'Alzheimer et basé à Saint-Ours, proposera un accueil de nuit dès le milieu de 2015. Cette structure réalise ainsi un projet qui correspond à un besoin constaté depuis longtemps. «Les proches sont déjà souvent fatigués, mais s'ils sont également sollicités toutes les nuits par les malades, le risque d'épuisement s'accroît», explique Solange Risse-Curty, directrice de La Famille au Jardin. «Cette nouvelle prestation permettra aux proches de souffler durant un week-end, de temps en temps.»

Cette structure, ouverte en 2004, dispose de 11 places. Ce qui correspond à l'accueil de 45 personnes par semaine, en moyenne. La directrice précise: «Le taux d'occupation est de 100% et nous avons une petite liste d'attente.» Et de rappeler que huit lieux proposent aussi de l'accueil de jour dans le canton. SB > www.la-famille-au-jardin.ch

Offre d'accompagnement insuffisante

Près de 3300 personnes souffrent d'Alzheimer dans le canton, selon l'association Alzheimer Fribourg. Cette dernière offre un service d'accompagnement à domicile gratuit, mais elle n'arrive pas à couvrir les besoins effectifs. «Nous avons une quarantaine de bénévoles formés qui accompagnent une quarantaine de cas», précise Luana Menoud-Baldi, présidente. «La demande pour ce genre de service d'accompagnement existe vraiment et nous ne pouvons pas la satisfaire entièrement. Même si le pas vers une demande de soutien de la part des proches n'est pas facile, le nombre de requêtes augmente.»

Si l'association a réussi à mettre en place une permanence téléphonique depuis un an, ses moyens restent assez limités: «Nous pouvons garantir la gratuité de ce service d'accompagnement à domicile pour l'instant,

mais nous ne pouvons rien assurer pour l'avenir.» Alzheimer Fribourg dispose d'un contrat de prestations avec le canton, mais il reste très réduit en comparaison avec d'autres cantons romands. «Le canton de Vaud est un exemple à suivre en la matière puisqu'il a mis en œuvre un «plan cantonal Alzheimer», ce qui manque encore chez nous», regrette la présidente. «Nous aimerions renégocier l'ampleur de notre contrat de prestations avec le canton, notamment pour que la place de cet accompagnement à domicile soit mieux reconnue.»

Reste un espoir: que la loi Seniors+ en cours d'élaboration prenne mieux en compte les besoins dans le domaine. Ce texte devrait être discuté au Grand Conseil en 2015 et entrer en vigueur en 2016 («La Liberté» du 1^{er} avril 2014). SB > www.alz.ch/fr

EN BREF

ACCIDENT MORTEL SUR UN PASSAGE CLOUTÉ

TAVEL Une femme de 85 ans est décédée lundi soir après avoir été renversée en traversant une route sur un passage pour piétons à Tavel. Le conducteur d'un véhicule de livraison ne l'a pas vue. Grièvement blessée, la malheureuse a été conduite en ambulance à l'hôpital, où elle est décédée peu de temps après, a indiqué hier la police cantonale fribourgeoise. ATS